

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE FIDUCIAIRE LHP EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS
SIMPLIFIÉE**

FIDUCIAIRE LHP
Société à responsabilité limitée
Au capital de 436 480 €

8 rue Marie Marvingt
51100 REIMS
799 459 292 R.C.S. Reims

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE FIDUCIAIRE LHP EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
FIDUCIAIRE LHP
SIEGE SOCIAL : 8 RUE MARIE MARVINGT
51100 REIMS
799 459 292 R.C.S. REIMS

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

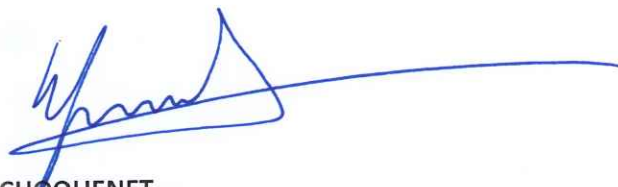
L'arrêté des comptes au 30 septembre 2024 qui n'a fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, fait apparaître un chiffre d'affaires de 1.075.923 euros, un total de bilan de 3.687.437 euros et un déficit comptable de 60.817 euros.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Champigny, le 15 novembre 2024

Pour la S.A.S. AUDIMIS GRAND EST
Commissaire aux Comptes



Nicolas CHOQUENET
Associé signataire